



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	
1.	L'accueil des résidents et familles 6
2.	Le séjour et le confort des habitants 8
3.	La gestion des soins11
4.	Les formations 12
5.	La communication et la participation 15
6.	Les activités et l'animation 18
7.	Nos partenaires 18
8.	L'accompagnement specifique 25
Conclusion27	

INTRODUCTION

Située dans un cadre paisible et verdoyant à deux pas de la gare de Tournai, la maison de repos et de soins du Moulin à Cailloux offre un environnement sécurisé et confortable pour les personnes qui ont besoin d'assistance et de soins spécifiques.

Inauguré en 1976 par le CPAS de Tournai, l'objectif principal du Moulin à Cailloux a toujours été d'offrir un lieu de vie où les résidents peuvent bénéficier d'un soutien médical, d'une assistance quotidienne et d'activités adaptées à leurs besoins.

Les installations de la maison de repos comprennent 153 chambres individuelles, des espaces communs pour les repas et les activités, des jardins et des espaces extérieurs pour se détendre, ainsi que des installations médicales pour répondre aux besoins de santé des résidents.

Le Moulin à Cailloux accueille également des personnes âgées en court-séjour, c'est-à-dire pour une période maximale de trois mois (problème de santé ponctuel ne nécessitant pas une hospitalisation, aidant proche en difficulté ...).



1 - Parc extérieur qui entoure le Moulin à Cailloux

Projet de vie institutionnel - 2023

" Aussi longtemps qu'on est vivant, il faut vivre pleinement ! »

Telle est la philosophie du Moulin à Cailloux, une maison de repos qui fonctionne selon le modèle **Tubbe** depuis 2021. Ce modèle, qui nous vient de Suède, cherche à transformer la maison de repos et de soins en un lieu où chacun se sent chez soi.

Grâce à cette approche, le Moulin à Cailloux souhaite proposer un endroit fonctionnel, attractif et agréable où les personnes âgées peuvent vivre pleinement leur vie. Un environnement qui encourage les résidents à redoubler d'énergie afin de valoriser leurs capacités et donner davantage de sens à leur vie.

Comment y parvenir ? Grâce à la participation des résidents à la gestion de la maison de repos, l'objectif du modèle Tubbe que nous avons adopté est de créer un lieu de vie où on peut être soimême, où on se sent vraiment chez soi et où la vie a toujours un sens.

Les résidents n'ont donc pas à s'adapter à l'institution, car c'est l'institution qui, en concertation et dans la mesure du possible, s'adapte à eux. Le modèle organisationnel est pour ainsi dire renversé.

Les principes de base de ce modèle sont les suivants :

 Modèle de soins relationnel, basé sur des contacts authentiques entre les résidents et les membres du personnel, qui sont conscients de travailler « chez quelqu'un »;

Au Moulin à Cailloux, les collaborateurs sont encouragés à passer du temps de qualité auprès des résidents. Une séance de maquillage, un massage des mains, un jeu de cartes ou tout simplement une discussion autour d'un café sont autant de moments propices à l'échange et au renforcement des liens. L'écoute active y est pratiquée et enseignée aux travailleurs.

Promotion de l'autonomie, de l'estime de soi et du sentiment d'utilité;

Les habitants sont sollicités pour la gestion de la maison de repos. Certains codirigent des ateliers de jardinage, d'autres désherbent le terrain de pétanque au début du printemps, pendant que d'autres encore aident les membres du personnel à débarrasser les tables et que certains s'occupent du chat de la maison de repos ...

• Implication des résidents dans les décisions relatives à l'organisation de leur vie quotidienne :

Des groupes de travail composés de résidents et de membres du personnel sont créées afin de réfléchir et mettre sur pied de nouveaux projets. C'est grâce à l'initiative de l'un de ces groupes qu'est né le petit-déjeuner sous forme de buffet proposé tous les jours de la semaine de 8 heures à 10 heures.

 Communication ouverte : chacun est en droit de dire « J'adhère » ou « Je ne n'adhère pas »;

Une question est assez systématique au Moulin à Cailloux : « Quel est votre choix ? »

Les habitants savent ce qui est bon pour eux. Par exemple, lors de notre passage aux toilettes à l'aide de gants chauffants pré-imprégnés, certains résidents ont souhaité continuer la toilette classique à l'eau et au savon ... et c'est ok !

Si un résident souhaite manger dans sa chambre ou ne pas participer aux activités proposées, il en a tout à fait le droit.

• Ouverture au monde extérieur : les échanges sont encouragés avec les familles et la communauté locale;

Rencontres intergénérationnelles mensuelles, gouters avec les proches des résidents atteints de troubles cognitifs, leur parent et la référente en démence, venue annuelle du Cabaret wallon, échange avec les réfugiés du centre de la Croix-Rouge ... Toutes ces rencontres sont organisées dans le but de conserver du lien avec l'extérieur de la maison de repos.

• Mise en valeur des ressources du résident :

Les peintures des artistes de la maison sont mises en valeur dans les couloirs, et les conseils et suggestions des résidents experts en jardinage ou en couture, par exemple, sont pris en considération et mis en pratique.

Respect de l'autre, de ses besoins, et de ses attentes, de sa vie privée et de son intimité;
Frapper dans une chambre doit être une évidence pour chaque membre du personnel et chaque

résident dispose d'une plaquette « *Ne pas déranger* » qu'il peut utiliser à souhait.

• Reconnaissance et respect du caractère **unique** de chaque personne ;

Ce caractère unique s'illustre notamment au travers des chambres. En effet, chaque habitant a le loisir de la personnaliser selon ses propres envies.

La rédaction de ce projet de vie s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité et résulte d'une réflexion interdisciplinaire.

Ce projet de vie institutionnel sera présenté tant aux résidents accueillis dans la structure qu'à leur famille et aux membres du personnel.

Ce projet définit l'identité et l'originalité de la maison de repos et de soins du Moulin à Cailloux et donne un sens aux pratiques de tous les professionnels.

1. L'ACCUEIL DES RESIDENTS ET FAMILLES

L'accueil se veut personnalisé et évolutif, centré sur la personne.

Préalablement à l'admission, une visite à domicile ou à l'hôpital par l'assistante sociale est souvent organisée afin de recueillir des informations précises sur les habitudes de vie, le degré d'autonomie et de dépendance, le réseau d'amis, la famille ainsi que les attentes du futur entrant.

Une **brochure d'accueil** est en cours de réalisation et lui sera remise lors de cette visite afin qu'il puisse avoir un regard sur son futur lieu de vie. Elle est très importante et d'autant plus si la personne n'a pas eu l'opportunité de visiter la maison de repos au préalable. Cette brochure d'accueil est un véritable outil d'information, un repère sur le fonctionnement de la maison de repos et permet au futur habitant de commencer à pouvoir envisager dès aujourd'hui son chez soi de demain.

L'entrée en maison de repos doit refléter le choix du futur résident. Malheureusement, l'admission est parfois bousculée par l'obligation de quitter précipitamment le milieu hospitalier ou le domicile.

Généralement, la décision d'entrer dans une maison de repos est "le choix de la solution la plus adaptée". Ce choix est motivé par plusieurs facteurs :

- Subvenir à des besoins spécifiques : soins, toilette, aide aux repas, mobilisation ;
- Lutter contre la solitude : réponse à un besoin de sécurité et d'affection ;
- Quitter un logement inadapté : escaliers, aménagement inadéquat des pièces.

La procédure d'accueil de la personne âgée, est prise en charge par l'assistante sociale en fonction de ses besoins bio-psycho-sociaux. L'objectif est également d'aider la famille et les proches à vivre ce changement de situation le plus harmonieusement possible.

La période d'accueil est un moment important car elle influencera en grande partie la manière dont le résident et sa famille s'adapteront au placement en maison de repos.

L'accueil fait partie du processus d'intégration. Il permet de développer un désir de vie dans son nouveau chez soi. Il est donc primordial d'aménager et de personnaliser la chambre **avant** l'entrée du futur résident. Au Moulin à Cailloux, les chambres sont toutes identiques de par leur superficie mais différentes de par la touche personnalisée qu'apporte chacun des habitants.

La première image de l'institution joue un rôle capital dans l'acceptation de la vie en maison de repos de la personne âgée. L'accueil se veut rassurant et vise à créer un climat de confiance qui permettra la "dédramatisation" de l'entrée en institution. En effet, les familles qui envisagent l'entrée en maison de repos de leur parent sont souvent désemparées : la démarche, difficile, suscite une impression d'abandon voire une angoisse face à l'inconnu.

Projet de vie institutionnel - 2023

Le jour de l'arrivée d'un nouveau résident par exemple, un petit présent ainsi qu'une brochure de bienvenue sont déposés dans la chambre en guise de **première attention**.

Dès son entrée, le résident a la possibilité d'exprimer son avis et sera directement impliqué dans les décisions relatives à l'organisation, s'il le souhaite.

Afin de faciliter son intégration, le résident sera pris en charge par un **soignant référent**. Cedernier l'accompagnera tout au long du processus d'accueil. Il jouera un rôle d'informateur et sera le relais entre le résident et les autres intervenants.

Il le présentera, entre-autre, aux voisins de chambre et signalera son arrivée via des **affiches de bienvenue.**

Aussi, un **pot d'accueil** lui sera offert dans le mois de son entrée, afin de faire plus amples connaissances avec les autres résidents et le personnel.

Un projet de vie individualisé sera également réalisé retraçant à la fois l'histoire et les habitudes de vie du résident.

Au Moulin à Cailloux, l'avis et les désirs du résident seront toujours pris en compte, parce que cette maison est avant tout sa maison.

Le résident reste acteur et non spectateur de sa propre vie mais aussi de celle de l'institution, qui fonctionne en cogestion.

Pour cela, l'institution doit veiller à établir un climat de confiance avec les familles et le résident. L'objectif principal de la maison de repos du Moulin à Cailloux, c'est tout simplement le bonheur.

2. LE SEJOUR ET LE CONFORT DES HABITANTS

La qualité de la vie quotidienne dans notre maison de repos est la préoccupation principale.

Pour que la vie de tous les jours soit la plus agréable possible, le cadre architectural doit être adapté aux personnes (quels que soit(ent) leur(s) handicap(s)) ; il doit également être conçu de manière à ce que les espaces personnels soient des lieux privilégiés.

C'est pourquoi **l'espace personnel du résident peut être aménagé comme il le souhaite** afin de recréer un « chez soi ». Il peut apporter ses propres meubles et décorer les murs selon ses envies. Il n'est pas rare d'entendre le résident parler de sa maison en désignant sa chambre.

Les espaces collectifs sont aménagés de telle manière à ce qu'ils soient attrayants afin que les habitants aiment s'y rendre et établir des échanges avec d'autres personnes.

Les tables sont parfois agrémentées de fleurs de saison, un aquarium avec des poissons rouges est présent dans le hall d'entrée, des meubles anciens sont disposés à divers endroits ... et notre chatte « Praline » se balade à travers ces espaces afin d'apporter encore un peu plus de chaleur.

Aussi, dans notre maison Tubbe, les moments de bonheur sont rappelés par des photos affichées un peu partout. Ces espaces sont aménagés afin de donner davantage l'impression aux personnes âgées d'être chez elles.



Projet de vie institutionnel - 2023

Cependant, le cadre de vie n'est pas tout ; car dans notre maison, c'est l'aspect humain qui est privilégié.

En effet, le respect de la personne, de sa dignité, de ses droits, de ses besoins, de ses aspirations, de ses capacités, de ses habitudes anciennes sont pris en considération pour lui assurer une vie quotidienne aussi proche que possible de celle qu'elle pouvait avoir à domicile.

C'est dans le même esprit que le tutoiement ne s'impose pas d'office mais résulte d'une demande de la personne âgée ou de l'aboutissement de l'évolution de la relation.

L'équipe adopte et applique au mieux les principes de la charte européenne des droits et libertés des personnes âgées.

Quel que soit le handicap physique et/ou psychique de l'intéressé, posséder ses propres objets, mettre ses vêtements personnels, sont autant d'éléments qui lui permettent de se recréer un cadre familier et rassurant. Ils sont des points de repère et les témoins de la reconnaissance de son individualité dans la collectivité.

Le droit à l'intimité est également assuré.

La sexualité fait partie intégrante de la vie de chaque être humain peu importe l'âge.

Dans notre maison, chaque habitant est libre d'entamer ou de poursuivre une relation affective et ce, quelle que soit son orientation sexuelle.

Nous respectons leur intimité, leur chambre est un lieu privé et personne ne peut y entrer sans autorisation. Une petite pancarte « *Ne pas déranger* » est disponible pour la placer à la poignée de la porte et le personnel en tient évidemment compte.

Des solutions plus confortables peuvent être apportées comme le placement des lits l'un contre l'autre.

Enfin, en tant que professionnels, nous sommes également attentifs au consentement des habitants en relation.

Considérer le résident dans sa globalité mais aussi dans son individualité fait partie intégrante de la qualité de vie vers laquelle nous essayons de tendre.

L'individualisation telle que nous la concevons consiste en l'analyse et l'évaluation des besoins spécifiques de chaque personne, afin d'élaborer des réponses individuelles appropriées.

Dans la vie quotidienne, l'individualisation est établie par l'observation des habitudes comme l'heure du lever ou du coucher, des désirs, des goûts ... par le libre choix du culte et bien évidemment, dans le domaine de la santé, par le libre choix du médecin traitant.

Pour que la qualité de vie soit optimale, il sera nécessaire de veiller à ce que nos aînés restent en contact avec leur famille et leurs amis. La situation de notre maison aux portes de la ville est un atout.

Le Moulin à Cailloux, situé dans un quartier calme, est entouré d'un parc verdoyant où chaque résident pourra sortir s'y balader au gré de ses envies.

Nous insistons sur le fait que la maison est ouverte et que le résident peut sortir comme il l'entend.

Projet de vie institutionnel - 2023

Le libre choix est laissé à l'habitant. Rien n'est obligatoire. Chacun peut rester dans sa chambre et y prendre ses repas. Le but n'est pas de bouleverser les habitudes du résident, mais juste de lui apporter un accompagnement pour que le résident puisse conserver ses propres habitudes.

Par exemple, si le résident souhaite dormir jusque 10 heures le matin, il en a tout à fait le droit!

Les heures de visite sont libres, de 8h à 20h, afin de permettre à chacun de rendre visite selon ses possibilités sans en être empêché par des heures rigides. Lorsque la santé du résident le requiert, l'institution peut même accueillir les proches 24h/24h.

Même si la structure répond aux attentes des familles, il leur faut un certain temps pour admettre les difficultés de leur proche. En effet, on ne voit pas les siens avec la même lucidité que l'on observe des personnes étrangères.

Notre rôle, dans ces cas précis, est clair : prendre en charge la famille, qui vit un véritable processus de deuil, qui ressent un profond sentiment de désarroi, de frustration, de culpabilité et d'inquiétude. Pour les rassurer, les familles sont invitées si elles le souhaitent à passer du temps dans l'établissement, à observer comment les habitants sont entourés, quels sont leurs activités journalières, récréatives, les promenades, les massages, le travail avec l'équipe interdisciplinaire.

Après quelques visites, les familles se sentent rassurées d'amener leur parent dans un environnement qui ne leur est plus "étranger".

Les heures investies auprès des familles permettent d'optimiser la qualité de séjour des résidents et de leur famille.

Il en résultera une meilleure adaptation au nouveau milieu de vie.

L'équipe devra également s'adapter au nouvel arrivant, le connaître et tâcher de préserver ce qui lui reste de ses habitudes de vie.

Enfin, un **projet de vie individualisé** est élaboré au cours des trois premiers mois de l'entrée grâce au travail interdisciplinaire de l'équipe, et ce, avec chaque habitant ou sa famille. Celui-ci permet d'entrer dans une relation plus humaine avec le résident. Cet outil permet d'offrir à la personne une continuité par rapport à son vécu. Connaître l'histoire de vie d'une personne permet de lui offrir un environnement stimulant et adapté à ses intérêts et de mettre en place pour elle des activités significatives. En pratique, ce projet de vie individualisé est schématisé et affiché dans la chambre, avec l'accord préalable du résident.

3. LA GESTION DES SOINS

Des soins interdisciplinaires

La gestion des soins est assurée par une équipe interdisciplinaire composée :

- d'infirmiers chefs : Sylvie Delestrain et Richard Tiberghien ;
- d'infirmiers;
- d'aides-soignants ;
- d'une ergothérapeute : Marie-Eve Nottebaert ;
- de kinésithérapeutes : Dominique Huon et Vincent Moyart ;
- d'une assistante sociale : Audrey Disy ;
- d'une logopède également référente en démence : Marie Delforge ;
- d'animatrices / éducatrices : Sylvie Delannois et Aline Boucq ;
- d'une directrice : Marie Neto
- d'un médecin coordinateur : Luc Delavallée ;
- des médecins traitants de chaque habitant.

L'activité du service ne vise pas uniquement à combler les états déficitaires des résidents mais à participer à l'évaluation des potentialités, à les exploiter et à les rendre plus performantes. L'équipe travaille sur base d'un dossier infirmier individualisé informatisé, composante du projet de soins.

L'importance est donnée aux observations pertinentes, écrites. Il en est de même pour la démarche en soins avec le diagnostic infirmier, les objectifs fixés ainsi que leur évaluation.

Les transmissions permettent une continuité des soins pour toute l'équipe soignante et sauvegardent la qualité de ceux-ci.

Les référents

Afin de permettre la gestion des soins de manière optimale, un système de référence a été mis au point :

- Référent « plaies » : des infirmiers sont spécialisés dans ce domaine et mettent leurs compétences à disposition de leurs collègues ;
- Référent « nutrition » : des infirmiers ou aides-soignants veillent à prévenir la dénutrition chez la personne âgée ;
- Référent « incontinence » : des aides-soignants assurent la gestion individualisée des protections nécessaires tout en privilégiant l'autonomie et la dignité de la personne ;

- Référent « étudiant » : des infirmiers et aides-soignants assurent un suivi et un encadrement particulier aux différents stagiaires ;
- Référent « soins palliatifs » : une équipe de soignants spécialisée dans cette discipline assure un suivi optimal des résidents en fin de vie.

Des procédures écrites concernant les diverses techniques de soins sont élaborées. Il en est de même pour les procédures d'hygiène comme le lavage des mains ou l'évacuation des déchets. D'autres procédures spécifiques existent et concernent la douleur, les isolements prophylactiques, le plan canicule, les mesures de prévention d'escarres, les mesures de contention, la prévention des chutes, la conduite à tenir en cas de fugue ou encore la prévention incendie.

Le personnel paramédical (kinésithérapeute, ergothérapeute et logopède) travaillent avec les résidents tant en collectif qu'en individuel ; tant dans les étages (chambres, couloirs et paliers) qu'au rez-de-chaussée, dans une salle dédiée à leurs activités.

La gestion des soins ne couvre pas seulement le domaine des actes techniques. Elle englobe également tout ce qui a trait au bien-être des résidents. Les qualités humaines du personnel ont donc également un rôle primordial à jouer, au même titre que les techniques nécessaires dans l'exercice de chacune des disciplines reprises précédemment. Il faut donc veiller à ne pas privilégier un aspect plutôt que l'autre.

Dans le modèle Tubbe, les soins sont axés sur la relation et l'existence de contacts authentiques entre résidents et collaborateurs afin que chacun se sente « à la maison ». Les membres du personnel reconnaissent qu'ils travaillent « chez les gens » et réfléchissent à leur communication avec les résidents. L'écoute active est pratiquée au maximum. Le personnel soignant n'est par ailleurs pas le seul à la pratiquer, notre équipe d'hôtellerie et notre équipe administrative sont également très impliquées dans cette « envie d'écouter l'autre ».

Une bonne gestion des soins ne peut être envisagée que si l'on trouve une bonne entente au sein de l'équipe de travail et que l'on veille à la garder et à la perpétuer.

L'objectif final du projet de soins est d'une part, la prise en charge globale du résident afin de lui proposer des soins adaptés et personnalisés, d'autre part, lui offrir la cohérence d'un travail d'équipe. Ce projet facilite l'intégration du résident, ce qui reste une de nos priorités.

Projet de vie institutionnel - 2023

Les contentions

Au vu des nombreux effets secondaires qu'engendre l'usage de moyens de contention, ces derniers sont limités. Une procédure stricte est respectée pour toute application de contention. Une surveillance accrue du résident sous contention et une évaluation régulière de la mesure sont assurées.

Les barrières de lit et la tablette au fauteuil sont les **seuls** moyens de contention utilisés dans notre maison de repos. Aucun de ces derniers n'est utilisé sans absolue nécessité et sans accord préalable de la famille, du médecin traitant et de l'habitant dans la mesure du possible.

L'infirmier chef en est le référent. Son rôle est de veiller au respect de la procédure en vigueur et à la formation du personnel à la bonne utilisation des contentions.

La politique de notre maison de repos est d'atteindre le « zéro contention ».

Pour cela, nos chambres sont équipées de lits de soins réglables en hauteur à partir de 25 cm auxquels peuvent être ajouté un tapis de protection permettant d'éviter les lésions en cas de chute du lit. L'objectif est de conserver la liberté de mouvement du résident.

La charte de bientraitance

Afin de garantir une qualité de vie optimale aux résidents, une charte de bientraitance a été élaborée et a été remise à chaque membre du personnel lors de son arrivée. Elle est également affichée à différents endroits de l'institution.

Cette charte est un instrument de référence pour le personnel, les médecins, les stagiaires, les familles et ceux qui gravitent autour des habitants.

La charte est constituée de droits et de responsabilités des personnes afin de promouvoir une qualité optimale de prise en charge institutionnelle des personnes accueillies.

4. LES FORMATIONS

La maison de repos du Moulin à Cailloux est une organisation qui apprend.

En effet, les formations proposées au sein de la maison de repos permettent à nos collaborateurs d'une part de continuer à évoluer en restant en contact avec les nouvelles connaissances relatives à la gériatrie et d'autre part, de s'interroger sur ses pratiques et de s'ouvrir à l'extérieur. Enfin, elles apportent des rappels utiles comme la mise à jour des soins d'urgence et des premiers secours.

Ces objectifs sont réalisables grâce à du personnel avide de connaissances et motivé n'hésitant pas à se remettre en question.

La qualité et l'efficacité du personnel sont établies sur base d'évaluation individuelle. La participation du personnel à des formations permettra son épanouissement et rejaillira inéluctablement sur les personnes âgées.

En fonction des éléments précités, l'ensemble du personnel est formé à évoluer prioritairement dans l'intérêt de nos résidents ainsi que pour leur bien-être.

Ces formations sont proposées à tous les agents de la maison de repos et de soins.

Ces formations peuvent être axées sur la prise en charge de la personne atteinte de troubles cognitifs, sur les soins palliatifs, sur les soins de plaies, sur la prise en charge de l'incontinence ou encore sur la communication par exemple.

Enfin, il est indispensable de reconnaître le personnel à sa juste valeur et de le conscientiser de son travail précieux. Sans lui et sans la qualité de son travail, notre maison ne serait pas ce qu'elle est.

14

5. LA COMMUNICATION ET LA PARTICIPATION

Au Moulin à Cailloux, la communication et la participation jouent un rôle crucial pour favoriser une atmosphère positive, améliorer la qualité des soins et promouvoir le bien-être des résidents. Cette communication concerne à la fois, les habitants, leur famille et les collaborateurs.

Entre les membres du personnel, la communication est facilitée grâce à des réunions interdisciplinaires hebdomadaires.

Les nouveaux collaborateurs sont sensibilisés dès leur arrivée au modèle TUBBE, et **TOUS**, techniciens de surface comme soignants en passant par le personnel administratif sont encouragés à partager la vie des habitants sans hésiter à sortir de son cadre professionnel.

Avec les résidents, la communication est véhiculée par :

✓ Un livret d'accueil distribué à l'entrée du résident ;

Puis, tout au long de son séjour par :

- ✓ Un journal interne mensuel intitulé « *Les Potins du Moulin* » coécrit par les résidents et l'ergothérapeute ;
- ✓ La diffusion, chaque jour, de l'actualité de la maison de repos par le biais d'une radio ;
- ✓ Des valves Tubbe, où retrouver l'actualité des projets et groupes thématiques ;
- ✓ Un groupe Facebook intitulé « Le Moulin à Cailloux » ;
- ✓ Des affiches placées à la hauteur des fauteuils roulants, des panneaux d'informations diverses, écrits en gros caractères.



Projet de vie institutionnel - 2023

Un conseil des résidents est également organisé de manière trimestrielle. Ce conseil est l'occasion d'échanger avec les résidents et leur famille sur différents thèmes comme les repas, les activités ou encore la vie dans la maison de repos en général.

Aussi, des groupes thématiques composés d'habitants et de membres du personnel se réunissent régulièrement afin de s'exprimer sur des sujets précis : les repas ou encore le projet « jardin'âge » par exemple.

Des boîtes à suggestions ou « **boîtes à idées lumineuses** » sont également mises à disposition de tous, dans le hall d'entrée et dans les étages, afin de permettre à chaque résident, membre du personnel ou visiteur de s'exprimer en toute confidentialité.

La qualité de la communication avec tous les aînés est privilégiée et en particulier avec les personnes atteintes de troubles cognitifs qui nécessitent douceur, adaptation, patience, temps, improvisation et tolérance. Des formations sont dispensées aux habitants afin de les sensibiliser aux comportements liés à la démence et permettre ainsi la mise en place d'un parrainage bienveillant des personnes atteintes de démence par d'autres habitants.

Enfin, les habitants sont vivement encouragés, s'ils le souhaitent, à participer à la vie de la maison de repos.

L'utilité des groupes de paroles : familles/équipe interdisciplinaire

Nous avons encouragé la formation de groupes de parole résidents/familles.

Le médecin coordinateur, la direction, le cadre infirmier et le personnel soignant qui le désire y participent.

A partir de faits concrets, des séances d'information sont organisées sur des problèmes rencontrés par des proches lors de la visite ou sur les pathologies présentées par la personne âgée (Alzheimer, Parkinson...).

Il s'agit d'expliquer les modifications comportementales induites par des pathologies comme la démence, la grande dépendance. Les groupes de paroles sont l'occasion pour les soignants d'expliquer la spécificité de la maison et le type de soins que l'on dispense et pourquoi. Les participants apprennent à se connaître, à partager leur vécu, les nombreuses souffrances provoquées par la maladie puis le placement de leurs parents.

Il faut aussi faire le deuil du parent idéal. La maladie bouleverse les rapports établis tout au long de la vie familiale.

L'impact thérapeutique pour l'institution est que la personne âgée conserve des liens étroits avec sa famille qui ne se sent pas étrangère à la vie de la maison de repos, ni à ce qu'est devenu son parent âgé. La personne âgée, malade ou dépendante, conserve malgré tout un statut de sujet car la famille aide les soignants à garder en mémoire tout ce qui la constitue comme personne.

Projet de vie institutionnel - 2023

En bref, l'intérêt des réunions est multiple :

- Améliorer le contact entre familles et membres du personnel ;
- Faire connaître l'institution aux familles ;
- Dédramatiser l'image d'une maison de repos ;
- Echanger des informations diverses ;
- Multiplier les contacts familles/personnel/résidents/médecin ;
- Communiquer les projets et les investissements projetés pour l'amélioration du confort du patient;
- Echanger avec d'autres familles sur ce qu'elles vivent à propos du placement ;
- Participer à la vie de la maison de repos.
- Réconforter les aînés, et leur donner une vraie place dans la maison.

6. LES ACTIVITES ET L'ANIMATION

Des activités sont prévues le matin et l'après-midi tous les jours de la semaine. Elles sont reprises sur le planning hebdomadaire, affiché dans les différents étages et au rez-de-chaussée.

Dans la philosophie TUBBE, c'est l'ensemble du personnel qui joue un rôle au quotidien par sa présence et son écoute active.

Nous adaptons nos activités par rapport aux différentes demandes. En effet, des familles, des membres du personnel et bien sûr les habitants qui sont les principaux intéressés, peuvent proposer des activités en fonction de leurs goûts, leur passions, leurs professions.

Nous essayons par le biais des projets de vie individualisés de mieux connaître chaque résident pour en dégager un projet personnalisé.

La participation aux activités peut se faire de manière individuelle, en petit groupe constitué de 2 à 4 personnes ou en groupe plus important.

Elles ne sont pas obligatoires mais ont un rôle important au niveau de l'intégration sociale, de l'épanouissement, de l'entretien des capacités mnésiques et physiques pour se sentir bien.

Elles sont adaptées aux déficiences, aux rythmes ainsi qu'aux valeurs de la personne et participent fortement au bien-être.

Notre maison de repos et de soins dispose d'un grand parc « vert », fleuri, arboré. Il est aménagé de sentiers invitant à s'y promener tout au long de l'année et au rythme des saisons. On y trouve également de nombreux bancs où se reposer, discuter, lire ou méditer en plein air.

A la demande de nos résidents, un terrain de pétanque et des bacs potagers ont été aménagés aux abords du parc. Les amateurs du jeu de boules et/ou du jardinage peuvent y pratiquer leur activité favorite en extérieur.

Des sorties sont organisées : le marché de Kain, la galerie commerçante des « Bastions », le cinéma, les restaurants, les musées, les excursions d'un jour...

Le restaurant nous sert de salle polyvalente. Il peut accueillir les résidents et leurs proches. Dans celui-ci, il y a un coin lecture (lecture libre, lecture vivante et bibliothèque ambulante) et une armoire avec des jeux de société en libre-service.

C'est également dans cet espace que se déroulent nos « grandes animations » festives telles que les goûters d'anniversaires, les marchés de saison, les bingos, les animations musicales ou dansantes, la diffusion d'événements sportifs...

Pour plaire au plus grand nombre, nous essayons de varier les plaisirs ; jeux de société, projection de films, spectacles musicaux divers (variétés, folklores, traditions populaires...).

L'ergothérapie

L'atelier d'ergothérapie permet le maintien et la stimulation des capacités cognitives et physiques de manière ludique.

Un large panel d'activités y est proposé : activités créatives, activités culinaires, atelier mémoire, jardinage, esthétique-manucure, apérobic, expressions.

La personne peut s'accomplir dans des projets à court et à long terme, dans des activités qui ont du sens pour elle et qui rythment la semaine. Le maintien de l'autonomie est un point important, nous essayons de reculer les incapacités par le biais d'aides techniques (tribune, fauteuil roulant, verres à anses, étiquetage...).

La kinésithérapie

Les personnes entrant dans une certaine catégorie d'incapacités peuvent bénéficier de soins spécifiques à leurs besoins. Un kiné extérieur peut également intervenir si la personne se trouve dans une autre catégorie et a besoin de séances de kiné.

Notre vélo-vidéo a beaucoup de succès et permet de voyager à travers le monde grâce aux images diffusées sur l'écran, rappelant tantôt des souvenirs ou de nouvelles villes à découvrir.

La Salle d'Activités Spécifiques (SAS)

Un espace a été aménagé au rez-de-chaussée afin d'accueillir trois fois par semaine une dizaine de résidents souffrant de troubles cognitifs. L'encadrement y est assuré par notre logopède spécialisée dans la prise en charge de personnes atteintes de démence. Cette dernière est parfois accompagnée de soignants, d'éducateurs et même de membres du personnel d'entretien désireux de partager des activités avec les résidents.

Les activités sont variées et une atmosphère rassurante se dégage de cet endroit.

Praline, le chat de la maison y a élu domicile et contribue à offrir un lien affectif à nos résidents. Cela renforce encore davantage l'effet bienveillant du lieu.

Tous les 2 mois, un goûter est proposé aux proches afin d'entretenir les liens devenus difficiles à cause de la maladie. C'est aussi l'occasion de pouvoir discuter entre les familles, et de partager de manière conviviale l'expérience vécue.



La visite des chiens

Deux fois par mois, les border-collies de notre logopède viennent à la rencontre de tous les résidents qui le souhaitent. Ces visites sont très attendues et appréciées par les résidents.

Les bienfaits qu'elles confèrent aux pensionnaires sont nombreux : le maintien du lien social, l'entretien des capacités motrices et sensorielles, la stimulation de la communication pour les personnes en repli, et enfin, les chiens offrent chaleur, affection, réconfort et complicité.





Projet de vie institutionnel - 2023

Journée type

Dans notre philosophie et selon les possibilités de service, notre souhait est de laisser un maximum de liberté à la personne. Par exemple ; je me lève, je mange quand je le désire... Cela permet de prolonger des habitudes de vie « comme à la maison ».

De 8h à 10h : petit déjeuner

<u>De 9h30 à 11h30</u> : activité de l'avant midi (kiné, ergo, activités pour les personnes à besoins spécifiques, animations)

<u>10h</u>: soupe

12h: repas de midi, temps de sieste

14h: café, collation

A partir de 14h : activité de l'après-midi

<u>18h</u> : souper

Il n'y a pas d'heure de coucher.

La coiffeuse, le pédicure et le médecin traitant sont au libre choix des habitants.

Les visites sont libres de 8h à 20h, tous les jours de la semaine.

7. NOS PARTENAIRES

Les activités intergénérationnelles

Les générations éloignées sont souvent séparées par notre mode de vie actuel. Mener des projets intergénérationnels dans les maisons de repos contribue à ce décloisonnement.

C'est ainsi qu'une fois par mois, durant une année scolaire, une classe de troisième maternelle vient à la rencontre de nos résidents au sein de la maison de repos. Ces rencontres intergénérationnelles sont coordonnées par notre logopède ainsi que l'institutrice des enfants.

Le projet intergénérationnel a pour but de créer des rencontres entre des personnes d'âges différents afin de faire naître des moments de partage ensemble, et de favoriser l'émergence d'un lien entre les participants.

Au préalable, les juniors auront été sensibilisés au processus de vieillissement et aux stéréotypes et préjugés liés à l'âge.

La venue des enfants dans la maison de repos, c'est la vie qui continue, c'est la découverte de l'autre, le partage des richesses.

Ces activités permettent d'une part de briser leur solitude, de développer leur sentiment d'utilité, de renforcer leur estime de soi en partageant leur savoir et de garder une activité dans la société. Et d'autre part, de sensibiliser l'enfant à mieux comprendre le vieillissement, et à développer une solidarité durable envers les aînés.



22

Projet de vie institutionnel - 2023

Les bénévoles

Les bénévoles sont l'expression de la solidarité sociale.

A chacun sa place et sa mission, différentes mais complémentaires dans le respect des uns des autres.

Les bénévoles au sein de l'institution permettent d'une part aux résidents qui n'ont plus de famille de conserver un contact avec l'extérieur et d'autre part, de bénéficier d'un accompagnement privilégié avec une personne qui pourra réellement « prendre le temps ».

Nous attendons de nos bénévoles qu'ils adhérent à la vision de l'institution.

Il leur faut donc une bonne connaissance des projets de soins de manière à être en cohérence avec la politique institutionnelle.

Construire cette synergie demande du temps pour se rencontrer, dialoguer, pour définir des règles.

Ces bénévoles réguliers contribuent discrètement et sûrement à la qualité de la vie et au dynamisme de l'établissement.

Un partenariat avec la Croix-Rouge permet de renforcer notre lutte quotidienne contre l'isolement social de certains de nos résidents par exemple.

Dans ce cadre, une de leur bénévole rend régulièrement visite aux résidents les plus isolés.

Nous avons également développé un partenariat avec le « Service Citoyen ». Grâce à cette collaboration, le Moulin à Cailloux accueille des jeunes de 18 à 25 ans désireux de se rendre utiles pour la société. Ces jeunes volontaires effectuent une mission de 6 mois et proposent ainsi aux résidents des activités personnalisées et créent des liens chargés d'affection et d'amitié avec eux.

Enfin, d'autres bénévoles interviennent de manière plus ponctuelle afin de nous prêter main forte lors de plus grandes festivités.

Projet de vie institutionnel - 2023

Les écoles

Notre établissement a le devoir d'intégrer les stagiaires de façon optimale, de leur donner des renseignements pertinents et indispensables à leur formation.

Des réunions sont organisées avec la direction et les enseignants afin d'établir et, ou de réajuster ensemble « enseignants, praticiens et étudiants » des objectifs cohérents soucieux d'offrir, à nos résidents, une prise en charge de qualité.

Ce partenariat apporte une joie et un grand réconfort à nos aînés. Ces derniers apprécient la présence fréquente des stagiaires, leur dynamisme, leur jeunesse et leur enthousiasme.

8. L'ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE

Les soins palliatifs

« La fin de vie, c'est la vie aussi. »

Les soins de confort ou palliatifs sont avant tout une philosophie de travail qui place la personne âgée au centre de nos préoccupations.

« La culture palliative en maison de repos peut se définir comme étant un accompagnement au quotidien de la personne âgée depuis son entrée en institution jusqu'à sa mort. Cet accompagnement se caractérise par la mise en place de soins continus, actifs et globaux, évoluant en fonction de l'état de la personne, de ses besoins et demandes, et réalisés par l'écoute active de toute l'équipe, en ce compris les médecins traitants et coordinateurs. Ses buts fondamentaux sont la valorisation du temps qui reste et le maintien de la meilleure qualité de vie possible et d'un confort optimal, et ce jusqu'à l'instant ultime. Les personnes âgées sont à la base et au centre des préoccupations de l'équipe, et l'entourage y est associé. » (Diffuser la culture palliative dans mon institution, 2020)

Dans cette définition, le mot « accompagnement » remplace le mot « prise en charge » qui sousentend un rôle passif du résident. Or, celui-ci doit rester libre de décider lui-même de ce qu'il désire et des moyens par lesquels il peut y arriver.

L'ASBL « ARCSPHO » située à proximité de notre établissement est un atout à qui nous faisons appel si nécessaire. Leurs équipes spécialisées en soins palliatifs assurent une assistance et un soutien optimal aux résidents ainsi qu'aux familles et aux membres du personnel.

Au début du séjour, une **grille d'aide à la décision éthique** sera complétée par le résident à l'aide d'un membre de l'équipe soignante spécialisé en soins palliatifs. Ce document sera complété par la famille en cas de pathologie cognitive chez le résident.

Ces déclarations anticipées prennent toute leur importance lorsque le résident n'est plus en mesure de prendre lui-même les décisions relatives à sa fin de vie.

Une boîte d'annonciation de décès est installée dans chaque étage. Elle s'ouvre lorsqu'un décès est survenu au sein du service et le nom de la personne disparue y est inscrit.

La salle des familles peut servir de lieu de recueillement.

Enfin, un diacre vient célébrer l'eucharistie au moment des fêtes religieuses et d'autres confessions religieuses pourraient être représentées en fonction des croyances des habitants.

Projet de vie institutionnel - 2023

Le « Finger Food » ou le « manger main »

Le « Finger Food » est un concept permettant aux personnes souffrant de démence et/ou éprouvant des difficultés à se servir de couverts de manger de manière plus autonome et indépendante. Manger avec ses doigts permet à de nombreux résidents d'apprécier le plaisir de la table. Cette pratique, mise en place il y a déjà plusieurs années dans notre institution, permet littéralement de redonner le goût de la nourriture aux personnes du troisième âge.

Cette méthode de restauration adaptée permet non seulement de prévenir et prendre en charge les risques de dénutrition chez la personne âgée mais aussi de favoriser la consommation alimentaire et stimuler l'appétence. La conservation de l'autonomie du résident est l'une des priorités du Moulin à Cailloux.

CONCLUSION

Notre projet vise à donner à la personne âgée l'impression de vivre chez elle, de rester actrice de sa propre vie et de profiter de chaque jour qui passe.

Il vise d'une part, à développer l'autonomie de la personne âgée avec tout ce que cela englobe et d'autre part, à l'insertion dans un collectif susceptible de fournir un environnement spatial et social adapté.

Ce projet de vie est accompagné d'un « outil » : le **plan d'action qualité.** Ce dernier est élaboré avec le concours de tous et est composé d'objectifs, d'actions concrètes avec évaluation des résultats. Il n'est pas statique mais en mouvance adaptée au milieu et aux moyens avec des ajustements réguliers selon les besoins des résidents, les possibilités des équipes interdisciplinaires et les capacités des individus.

C'est donc un outil dynamique de l'évolution et du changement et non un carcan rigide et inutilisable.

Ce projet de vie institutionnel laisse une large place à la **créativité** de tous, mais surtout à la **responsabilité** de chacun. Le projet est le moteur de l'institution. C'est un guide philosophique d'animation permanente qui permet aux résidents et au personnel d'exercer au mieux leur art au travers de leur personnalité. C'est la base même de l'établissement.

La motivation de tous les acteurs est un gage de réussite, les négliger constitue un risque d'échec au projet.